

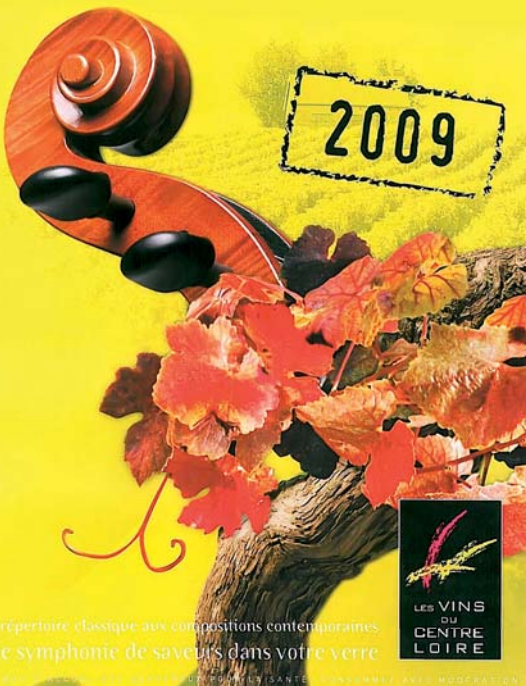
VIVRE A MENETOU-SALON

Menetou-Salon

La lettre d'information de la municipalité

2009

**LES 50 ANS DE
L'AOC!**



2009

LES VINS
DU
CENTRE
LOIRE

Un répertoire classique aux compositions contemporaines
une symphonie de saveurs dans votre verre

UN PRODUIT CLASSÉ, DÉLICIEUX, ÉQUILIBRÉ, SÉDUISANT, SÛR, SANTÉ, CONSCIENCE, MODÉRATION

SOMMAIRE



- 3 LE MOT DU MAIRE
- 4 LE CONSEIL MUNICIPAL A UN AN !
- 6 AMÉNAGEMENT DU BOURG
- 9 SALONS
- 10 LES 50 ANS DE L'A.O.C.
- 13 LES AÎNÉS
- 14 VILLAGE ARTISANAL DE NOËL
- 16 PIERRE MILHIET : UN NAUFRAGÉ DE LA MÉDUSE
- 18 AGENDA



Editeur : mairie de Menetou-Salon

Directeur de la publication : Pierre Fouchet

Rédaction : P. Breton - A. Coatrieux - D. Cousin - A. Lagrange
O.Laugerat - O. et P. Luneau - A. Roblet - H.Rodriguez

Conception et réalisation : ZONE LIBRE

Crédit photos : *Couverture* Jérémy Leblanc - *Pages intérieures*
Jean-Michel Chavet - Denis Cousin - François Jolivet - Laurent

Larzul - Olivier & Patricia Luneau - Prosper - Hervé Rodriguez
Françoise Thomas - ZONE LIBRE

Tirage 800 exemplaires

Distribution la Poste

Contacts : mairie de Menetou-Salon

Tél. : 02 48 64 81 21- courriel : mairie.menetou.salon@wanadoo.fr



Et voilà, tôt ou tard, cela devait arriver...

Un an déjà, un an que vous nous avez fait confiance, un an que vos élus se réunissent, agissent et concrétisent en toute convivialité des actions aussi diverses que l'accueil des nouveaux arrivants ou la rénovation des sanitaires de l'école ou encore la modernisation des jeux d'enfant sur la place publique.

En quelques mois, au fil des rencontres et des conversations, j'ai appris combien il fallait être à l'écoute et disponible à toute heure, le jour comme la nuit. J'ai appris combien il fallait être convaincant, compréhensif et savoir faire la part des choses. Enfin il me semble important que vous sachiez que l'équipe toute entière est à votre disposition. Un simple coup de téléphone au secrétariat et vous obtiendrez un rendez vous.

À travers chacune de nos actions, nous essayons d'oeuvrer, non pas pour l'intérêt personnel du citoyen mais bien pour l'intérêt collectif de notre commune.

Cette première lettre d'information mise au point par la commission **Communication** vous présente notre nouvelle équipe et les principales attributions de ses membres, les travaux d'aménagement du centre bourg, les 50 ans de l'appellation d'origine contrôlée, le calendrier non exhaustif des principales manifestations à venir, le Village artisanal de Noël, l'histoire de Pierre Milhiet, etc...

Cette année 2009 s'annonce financièrement et moralement difficile pour chacun d'entre nous. Sachez que vos élus sont très imprégnés des responsabilités que vous leurs avez confiées. Ils ont et auront à cœur d'apporter à leurs décisions toute la lucidité qui permettra à notre commune de continuer son développement tout en respectant ses capacités de financement.

Vous aurez ainsi l'occasion de découvrir entre autre la mise en chantier de la station d'épuration et le transfert de la caserne de pompiers. A côté de ces réalisations durables, d'autres signes plus éphémères et fort agréables viendront ponctuer les mois de juin à octobre et ainsi compléter le calendrier des manifestations habituelles.

Juin : L'inauguration de '*la Bouteille vivante*', la venue du chanteur Ronan Luce.

Juillet : Le passage du Tour de France et de sa caravane -5 000 personnes ?-, les hélicoptères ...

Août : Les caves ouvertes 'spécial cinquantenaire'

Septembre : Les balades gourmandes et la désormais célèbre foire aux melons

Octobre : Un chapiteau sur la place...

Voilà quelques échantillons de notre vie Monestrosalonnienne. Ne résistez pas, participez, croquez avec délice ces mois à venir.

Pierre Fouchet

L'ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL



Au premier plan et autour du Maire Pierre Fouchet, 5 adjoints, de gauche à droite : Isabelle Leclerc (*éducation/jeunesse*), Jean Michel Chavet (*finances/matériels*), Jean Marc Koenig (*voirie/réseaux*), Olivier Luneau (*cadre de vie*), Hervé Rodriguez (*associations/manifestations*)

Et 13 conseillers, de gauche à droite :

Patrick Breton, Odile Laugerat, Inge Ducrot, Claude Blain, Christian Nouat, Armelle Taillandier, Arnaud Lagrange, Laurent Martin, Noël Léger, Pascal Gillet, Alexandra Coatrieux, Patrice Remanjon et Laurent Ferrière

La nouvelle équipe au Conseil municipal vient de fêter sa première année de mandat.

Elle comprend 14 commissions,
toutes présidées par Pierre Fouchet, dont notamment
en orange la/le responsable de la commission quand ce n'est pas le maire

- ***Patrimoine Communal***

Jean Michel Chavet, Laurent Ferrière, Pascal Gillet, Jean Marc Koenig, Isabelle Leclerc, Noël Léger, Olivier Luneau, Christian Nouat, Patrice Remanjon et Armelle Taillandier

- ***Voirie Communale***

- ***Réseaux eau et assainissement***

Jean Michel Chavet, Laurent Ferrière, Pascal Gillet, **Jean Marc Koenig**, Noël Léger, Olivier Luneau, Laurent Martin, Christian Nouat et Patrice Remanjon

- ***Impôts Indirects***

Commissaires titulaires : Alain Assadet, Patrick Breton, Jean Michel Chavet, Laurent Ferrière, Christian Pinson, SAS Prince Pierre d'Arenberg

Commissaires suppléants : Claude Blain, Odile Laugerat, Noël Léger, Christian Millet, Jeanine Ferrière, SAS Prince Charles d'Arenberg

- ***Personnel Communal***

Claude Blain, Jean Michel Chavet, Pascal Gillet, **Jean Marc Koenig**, Isabelle Leclerc, Noël Léger, Olivier Luneau, Patrice Remanjon et Hervé Rodriguez

- ***Finances et Budget***

Claude Blain, **Jean Michel Chavet**, Pierre Clément, Laurent Ferrière, Jean Marc Koenig, Odile Laugerat, Isabelle Leclerc, Noël Léger, Olivier Luneau, Jean Paul Milhiet, Hervé Rodriguez et Armelle Taillandier

- ***Animations – Associations et Culture***

Alexandra Coatrieux, Denis Cousin, Marie-Hélène Cousin, Pascal Gillet, Arnaud Lagrange, Nicolas Leblanc, Noël Léger, Laurent Martin, Christian Nouat, Alain Roblet et **Hervé Rodriguez**

- ***Education – Jeunesse***

Inge Ducrot, Arnaud Lagrange, **Isabelle Leclerc**, Laurent Martin, Christophe Robert et Hervé Rodriguez

- ***Espaces verts – Cadre de Vie – Environnement***

Claude Blain, Patrick Breton, Alexandra Coatrieux, Inge Ducrot, Viviane Fraiseau, Pascal Gillet, Arnaud Lagrange, **Olivier Luneau**, Laurent Martin, Christian Nouat et Hervé Rodriguez

- **Urbanisme – POS – Autorisations d'occupation des sols**

Claude Blain, Patrick Breton, Marie-Chantal Chavet, Laurent Ferrière, Odile Laugerat, Noël Léger, Laurent Martin, Christian Nouat et Patrice Remanjon

- **Communication – Tourisme**

Jacques Berthin, Patrick Breton, Jean Michel Chavet, Alexandra Coatrieux, Denis Cousin, Marie-Hélène Cousin, Pascal Gillet, Arnaud Lagrange, Odile Laugerat, Patricia Luneau, et **Hervé Rodriguez**

ET REPRÉSENTE MENETOU-SALON

A la Communauté de Communes en Terres Vives

- **Au Bureau**

Pierre Fouchet

- **Au Conseil communautaire**

Pierre Fouchet, Jean Marc Koenig, Hervé Rodriguez (titulaires) et Noël Léger (suppléant)



et dans les commissions suivantes

- **Economie**

Jean-Michel Chavet (titulaire)
Patrick Breton (suppléant)

- **Tourisme**

Pierre Fouchet (titulaire)
Patrick Breton (suppléant)

- **Education Jeunesse**

Arnaud Lagrange (titulaire)
Inge Ducrot (suppléante)

- **Voirie d'intérêt communautaire**

Jean Marc Koenig (titulaire)
Christian Nouat (suppléant)

- **Culture**

Hervé Rodriguez (titulaire)
Alexandra Coatrieux (suppléante)

- **Finances**

Odile Laugerat (titulaire)
Pierre Fouchet (suppléant)

- **Information et Communication**

Hervé Rodriguez (titulaire)
Arnaud Lagrange (suppléant)

Dans les syndicats

- **Au Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges**

Laurent Martin (titulaire)
Armelle Taillandier (suppléante)

- **Au SDE 18 (syndicat départemental d'énergie du Cher)**

Patrick Breton (titulaire)
Laurent Ferrière (suppléant)

- **Au syndicat de ramassage scolaire**

Isabelle Leclerc (titulaire)
Laurent Ferrière (suppléant)

- **Au syndicat de construction du collège d'Henrichemont**

Isabelle Leclerc et Pierre Fouchet (titulaires)

- **Au SMIRNE (syndicat mixte pour l'intercommunication des réseaux d'alimentation en eau potable situés au nord-est de Bourges) et SMERSE (syndicat mixte des eaux du sud et de l'est du département du Cher)**

Patrick Breton, Armelle Taillandier et Laurent Martin

- **Au syndicat de la Petite Sauldre**

Laurent Martin

- **Au syndicat du SIEMFLFA (syndicat intercommunal d'études des moyens de lutte contre les fléaux atmosphériques)**

Olivier Luneau et Jean Michel Chavet

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le centre-bourg de Menetou-Salon a fait l'objet d'importants travaux au cours des derniers mois.

Trois objectifs étaient visés :

- Sécuriser les abords des écoles
- Faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite
- Embellir le centre-bourg.

Pour la réalisation des travaux, la commune de MENETOU-SALON, maître d'ouvrage, a fait appel à l'entreprise *TRAVAUX PUBLICS ET BÂTIMENT DU CENTRE* - Détour du Pavé - à Saint-Doulchard, suite à un appel d'offres préparé par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture - Division Nord-Est Les Aix d'Angillon - maître d'oeuvre.

Le montant des travaux s'est élevé à 565 000 Euros, le financement étant assuré à 72 % par la Commune, 20 % par le Conseil Général du Cher et 8 % par le Conseil Régional.



AVANT

Le chantier s'est déroulé du 1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2008 en trois tranches, une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

Les travaux ont fait suite à la réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, et d'électricité et à l'installation des canalisations de gaz réalisées lors de tranches antérieures.



Les travaux d'aménagement du Centre-bourg ont consisté en

- Le décaissement de la chaussée, rue de la Liberté (route départementale n° 25) et rue de la Mairie, pour modifier le profil en travers de la voirie et permettre le renforcement de la structure de la chaussée
- La pose de bordures de trottoirs
- La mise en place des différentes couches de matériaux constituant la chaussée
- La réalisation des trottoirs en pavés de grès
- Des aménagements particuliers pour améliorer la sécurité aux abords des écoles :
 - des passages surélevés pour les piétons, constituant des aires de ralentissement, ont été réalisés aux abords des écoles ; la vitesse de circulation des véhicules a été limitée à 30 km/h dans ces mêmes secteurs
 - une signalisation horizontale sur la chaussée et verticale sur panneaux à été mise en place.



APRÈS

- Des aménagements spécifiques pour améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite :

- des compléments réalisés par la commune à la rampe d'accès chez le médecin construite à titre privé ;
- la création de trois places de stationnement réservées, près de la mairie, près du cabinet médical et près des banques (en partenariat avec ces dernières).

- La mise en place d'équipements ludiques pour les enfants ;
- La mise en place de grave calcaire sur la place face à la salle des fêtes ;
- La rénovation du socle et des abords du monument aux morts.

Dans le même temps, d'autres travaux d'assainissement, de réfection de chaussées et de trottoirs se sont déroulés route de la Gare.

En 2009, des travaux de plantation d'arbres sur la place compléteront ces aménagements, préalablement à l'inauguration



Salon des Antiquaires des 8 et 9 novembre 2008




SALON DES ANTIQUAIRES & SALON DES ARTISTES & ARTISANS



Le 24^e Salon des Antiquaires organisé par le Syndicat d'Initiative et l'Union Sportive Henrichemont - Menetou-Salon a connu une affluence record le dimanche après midi après un début difficile la veille. Cette manifestation ne pourrait exister sans la vingtaine de bénévoles qui oeuvrent en coulisse pour installer et décorer les 19 emplacements.

Salon des Artistes et Artisans des 29 et 30 Novembre 2008



Lors de ce 20^e Salon, comme les années précédentes, nous trouvons des métiers de bouche et des artistes de domaines divers (peintures, lampes, verreries, bijoux et chapeaux). En ce week-end pluvieux, ils étaient quarante-trois exposants locaux ou de proximité à avoir répondu à l'appel du Syndicat d'Initiative afin de venir présenter leur travail.

AOC LES 50 ANS

Menetou-Salon fête ses 50 Ans d'Appellation d'Origine Contrôlée

50 ans : c'est un peu comme si nous célébrions les noces d'or des vignerons et d'un terroir. C'est le temps de la maturité et de la reconnaissance du travail accompli par nos pères.

Le 24 janvier 1959, après s'être constitué en syndicat dès 1890, les vignerons entraînés par Armand Cormont (Président du syndicat) gagnaient leur bataille pour la défense de la qualité de leur travail et de leurs vins. L'INAO leur accordait l'AOC Menetou-Salon en Blanc (cépage Sauvignon), Rouge et Rosé (cépage Pinot Noir).

Cet aboutissement, bien qu'il fût en même temps un nouveau départ, résultait d'un long parcours qui ne fut pas sans embûches...

1959-2009

Quelques dates

1947

Les vignerons demandent l'appellation *CÔTEAUX DU SANCERROIS* ou extension *SANCERRE*

1950

Refus de l'extension par Sancerre (des années après, quel beau cadeau que nos amis sancerrois nous ont fait !)

1951

Dégustation par l'INAO* de plusieurs Blancs des diverses communes.

2 médailles d'Or, 2 d'Argent Grand Module, 2 d'Argent et 3 de Bronze remportées au Concours Général de Paris

1953

Sans nouvelles, les vignerons manifestent leur désir d'avoir une appellation régulière. Nouvelle opposition de Sancerre pour l'extension.

Un dossier est monté pour obtenir l'appellation VDQS Côteaux du Sancerrois, mais face au manque de titres d'anciennetés, on conseille aux vignerons de se grouper sous l'appellation plus ancienne *MENETOU-SALON***

1954

4 nouvelles médailles d'Or, 3 d'Argent Grand Module et une d'Argent au Concours Général de Paris

1957

Refus de l'INAO basé uniquement sur des considérations juridiques

1958

Les vignerons décident de demander l'appellation Menetou-Salon

En un demi-siècle, ce qui était un vignoble largement inconnu et peu valorisé s'est imposé, en France et dans le monde, comme un grand vin du Centre-Loire, reconnu pour sa qualité et son dynamisme.

Aujourd'hui, l'appellation Menetou-Salon s'étend sur plus de 450 hectares contre une large centaine au début des années 80.

**INAO : Institut National des Appellations d'Origine*



***Les vignerons de Menetou-Salon sont en effet les héritiers des Moines du Monastelium Sarlonis (Monastère de Sarlon) qui se sont fait connaître par des écrits dès le XI^e Siècle. Jacques Cœur, Grand Argentier de Charles VII fut propriétaire du vignoble et sut régaler la table royale*

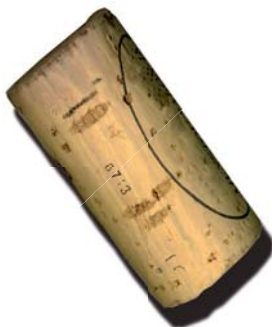




Quelle progression en 50 Ans !

Grâce à une recherche permanente de qualité, de progression, grâce aux efforts de l'ensemble des vignerons, il se déguste du Menetou-Salon aux 4 coins de la France et du Monde ! Même si l'export ne représente que 20% de sa commercialisation, le Menetou-Salon est exporté dans plus de 30 pays différents !

Fruit d'une longue histoire, ces 1100 ha de coteaux sont reconnus pour la qualité de leurs vins blanc, rouge et rosé. Finesse, fruité et fraîcheur soulignent leur appartenance aux vins du Centre-Loire. Le Menetou-Salon exprime la force des terres blanches..



Calendrier 2009

des

Manifestations Viticoles

La génération actuelle de vignerons a à cœur de fêter ce 50^e Anniversaire et de rendre hommage à leurs pères qui les ont tant aidés, mais aussi de partager leur amour de la vigne, du vin, de leur métier...

6 juin Inauguration de «La bouteille vivante»

Venez nombreux !

31 juillet Visite d'entreprise, Viticulture en Val de Loire

Organisées en collaboration avec la CCI du Cher et le Comité Départemental du Tourisme. Les vignerons de Menetou-Salon et les techniciens de SICAVAC (laboratoire spécialisé en viticulture et œnologie) vous invitent à la découverte du travail de la vigne. Du choix des porte-greffes au mode de conduite en passant par les différentes formes de lutte contre les maladies, vous aiguiserez votre regard sur le savoir-faire du vigneron.

Réservation et renseignements auprès du CDT du Cher au 02 48 48 00 23 et sur [www. Berrylecher.com](http://www.Berrylecher.com)

1er et 2 août Caves Ouvertes

Et si vous profitez de ce cinquantenaire pour pousser la porte d'une des caves de Menetou-Salon. Les vignerons se feront un plaisir de vous faire découvrir leur quotidien. Poursuivez votre promenade en vous installant à la table d'un restaurant du terroir qui saura harmoniser les mets locaux avec nos vins.

6 septembre Balades Gourmande en Centre-Loire

Départ à 9h00 Place de Morogues. Parcourez 10 km dans les vignes de l'AOC Menetou-Salon. Partez à la découverte de lieux insolites qui font le charme des paysages du Berry. Entre vignes et sous-bois, profitez de pauses gourmandes. Écoutez les artistes, historiens, conteurs et professionnels du vin vous livrer leur histoire. Entrez dans la cour du Château de Maupas, installez vous à la table des vignerons et laissez vous servir mets et nectars. Au son de la vielle et de la cornemuse, participez à la célébration des noces d'Or de l'homme et du terroir.

Participation 5 € (gratuit pour les -12 ans).

contact : tcontact@vins-centre-loire.com - tél : 02 48 78 51 07

••• D'autres manifestations sont en cours de préparation.



Saint Paul 25 janvier 2009

Passation de bâton entre André Nouat et Patricia et Olivier Luneau pour cette St Paul 2009.

Magnifique journée ensoleillée, splendide cortège de berrichons (petits et grands !) et de Chevaliers du Paissiau, le tout au son de la vielle... Cette belle fête fit même l'objet d'un reportage sur France 3
Merci à tous !

Rendez-vous l'année prochaine : ce sera au tour de Prosper de porter haut les couleurs du Menetou-Salon.



Dégustation Verticale Menetou-Salon ch'eu l'Zib 21 janvier 2009



Une vingtaine d'amoureux et de défenseurs du Menetou-Salon se sont retrouvés chez Dorothée et Marie-Claude pour remonter dans le temps... De nombreuses surprises ont attendu nos amateurs... Convivialité, échanges, bonne humeur furent les ingrédients de cette 1ère soirée de lancement du cinquantenaire de l'AOC.



REPAS DES AÎNÉS

Vivement l'année prochaine !

Chaque année la municipalité de Menetou-Salon célèbre avec les aînés (celles et ceux qui ont déjà soufflé 70 bougies) les fêtes de fin d'année. Avec un peu d'avance sur le calendrier, le premier week end de Décembre est l'occasion d'une rencontre entre élus et « anciens » que ce soit lors de la distribution d'un colis à domicile le samedi

ou pour le repas et l'animation du dimanche. Préparation et livraison d'une part, préparation et service d'autre part sont devenus une saine habitude pour nos élus et élus qui s'y prêtent avec plaisir.

A voir les visages satisfaits de nos aînés au cours du repas on devine que la réussite était une fois de plus au rendez vous. Ils étaient le 7 décembre plus de 140 à déguster le menu concocté par Yoann Jovys

du restaurant Le Parc et à apprécier tout particulièrement l'animation de Clémence Durand et son orchestre.



VILLAGE ARTISANAL DE NOËL

Quand, dans votre entourage, vous annoncez, il y a quelques années, que vous habitiez Menetou-Salon, il n'était pas rare qu'on vous réponde : « Ah oui, je me souviens d'être allé à la fête du muguet pour le 1^{er} mai ! » ou bien encore « *Est-ce qu'il y a toujours la Frairie des Brangers ?* » Aujourd'hui, une nouvelle réplique a vu le jour : « *Je suis allé au marché de Noël de Menetou, qu'est-ce que c'est beau !* ». Eh oui, le Village Artisanal de Noël de Menetou acquiert peu à peu une notoriété qui dépasse de loin les limites de notre canton !

Un peu d'histoire

Le tout premier marché de Noël de Menetou date de 2003 : un groupe d'adultes qui organisait des ateliers de bricolage pour les jeunes avait réuni ses troupes un dimanche matin pour exposer et vendre les objets qu'ils avaient fabriqués, et invité quelques commerçants ambulants à se joindre à eux. Cela était fort modeste et n'a pas laissé beaucoup de traces dans les mémoires, mais qu'importe, le marché de Noël de Menetou était bel et bien né.

En 2004, c'est le collectif qui s'était formé dès 2002 (après la fête du centenaire de la loi de 1901 sur les associations) et avait déjà redonné vie à la foire aux melons, qui a repris l'organisation du deuxième marché de Noël qui

était aussi le premier « Village Artisanal de Noël ». Cette fois, cela prenait de l'ampleur : les stands et les barnums s'épandirent de la place de l'église jusqu'au platane de la place de la mairie, et cela durait tout un dimanche ! Face au succès rencontré par cette manifestation, il devenait indispensable d'en structurer l'organisation : l'association Menetou-Salon En Fête voyait le jour en janvier 2005. Depuis, le Village Artisanal de Noël ne cesse de prendre de l'ampleur, il dure désormais tout un week-end (le deuxième de décembre) et s'étend de la place de l'église à la « mer blanche ». Ce sont désormais les équipements qui sont améliorés, avec en particulier un souci d'accessibilité aux personnes présentant un handicap, qui a reçu l'aval de l'association Argos depuis 2007.

Les coulisses

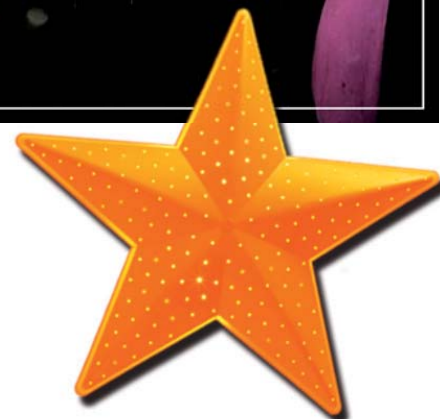
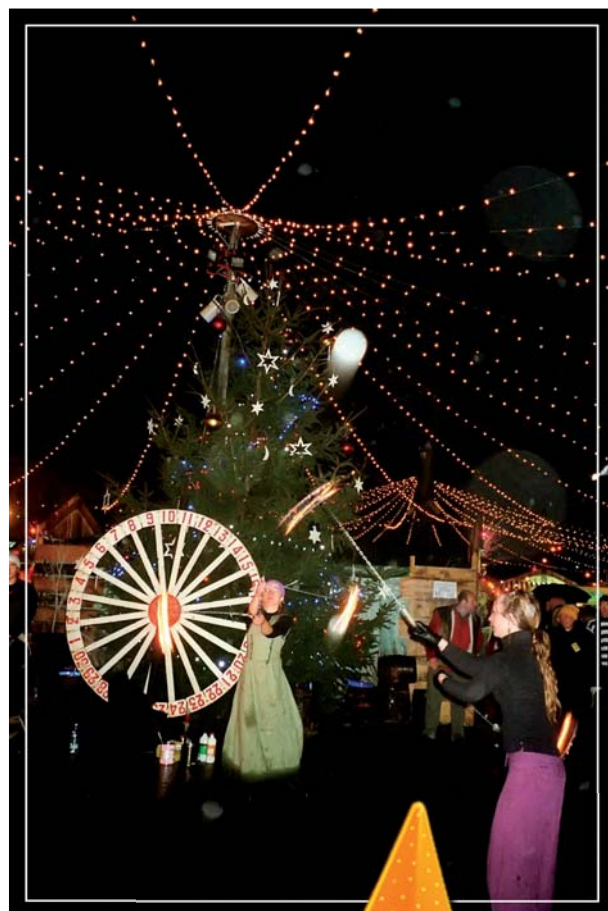
Derrière le décor, il y a bien sûr des dizaines d'hommes et de femmes qui ne manquent pas de courage, d'idées, d'énergie et même de culot.

Du culot, il en fallait pour oser se lancer dans la conception et la réalisation des stands : 3000 m. de tube, 200 m. de fer plat découpés, soudés, galvanisés... 1800 m² de bâches retaillées, cousues, équipées de plus de 2000 oeilletons, fixées avec 2500 crochets fabriqués sur mesure ! Quant aux frontons en bois, ils ont nécessité 450 m² de planches, plus de 30 kg de pointes et de vis... Résultat : 83 exposants

sont accueillis sous des stands entièrement conçus, réalisés et assemblés par des bénévoles.

Du culot, il en fallait aussi pour concevoir et construire les lignes électriques alimentant tout le marché de Noël : chaque stand équipé d'un néon et de 2 prises de courant, plus d'un kilomètre de câbles (dont pas un ne traîne au sol !), une centaine de boîtes de dérivation, des dizaines d'heures d'assemblage... Pari réussi : en 2008, pas la moindre panne électrique n'est venue perturber le déroulement de la fête.

Quant à l'énergie et l'imagination, aucun de ceux qui participe à l'organisation, au montage, à la décoration, à l'animation... n'en est avare. Pas de doute là dessus : le courage des monestrosaloniens est une énergie renouvelable !



Un conte de Noël

Il était une fois... un vieux monsieur qui vivait seul près d'une forêt. Ayant de la famille à Menetou, il avait entendu parler du village artisanal et des façades en bois qui décorent les stands. Généreux par nature, il décida d'offrir des arbres de sa forêt pour faire de nouveaux chalets...

Toute la suite n'est qu'enchantement :

un menuisier va bénévolement sélectionner les arbres qui seront prélevés, un paysagiste lui succède pour, tout aussi gracieusement, abattre les arbres. Ceux-ci seront débardés par le voisin du vieux monsieur, tout heureux de participer à l'aventure, transportés gratuitement jusqu'à Menetou par un entrepreneur local qui, par deux fois, a mis à disposition un camion et son chauffeur...

Arrivés à Menetou, ces pins sont transformés en planches et en chevrons par un scieur bénévole. Après séchage, et grâce au concours précieux d'un menuisier qui laisse les bénévoles de Menetou utiliser librement son atelier, les façades et les frontons prennent forme.

Au printemps suivant, une délégation d'habitants de Menetou allait planter un jeune érable près de la maison du vieux monsieur. Ce dernier nous a quittés au début de cette année, mais nul doute que sa générosité reprendra vie chaque fois que, vous promenant parmi les stands du marché de Noël, vous repenserez à cette histoire.

Qui a dit que nous vivions dans un monde pourri ?



La recette du succès

Pourquoi le marché de Noël de Menetou connaît-il un succès grandissant quand d'autres végètent ou périclitent ? Pourquoi ressent-on sur le village artisanal de Menetou une chaleur humaine, même lorsqu'il pleut des cordes ou qu'il gèle à pierre fendre ? Sans doute parce que l'organisation de tout cela se fait dans le plus complet désintéressement : les exposants sont invités gratuitement (ce qui contribue sans doute à la sérénité

de l'ambiance), les excédents de trésorerie sont consacrés à des missions humanitaires. Alors tous les acteurs sont là avec un seul et même objectif : créer, offrir et vivre ensemble une belle fête où chacun trouve sa place. Et cela fonctionne ! Bien sûr l'association MSEF reste coordonnatrice de l'organisation, mais le Village Artisanal de Noël est devenu la fête de tout un village, avec une participation sans cesse grandissante de la municipalité et des habitants de Menetou Salon.

Alors, souhaitons longue vie à notre Village Artisanal de Noël, afin que dans quelques décennies, son nom soit inmanquablement associé à celui de Menetou Salon !

Prochaine édition du Village Artisanal de Noël : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009 .



PIERRE MILHIET

UN NAUFRAGÉ DU
RADEAU DE LA MÉDUSE
HABITAIT
MENETOU-SALON

Tout a commencé en juin 1816.

Pendant que Napoléon Bonaparte se morfondait sur l'île de Sainte Hélène, sur la côte atlantique, en rade de l'île d'Aix, quatre voiliers au mouillage au port de Rochefort, s'apprêtaient à en partir pour la côte africaine ; la destination était le Sénégal, que les Anglais occupaient depuis plusieurs années. Il s'agissait d'y conduire un convoi permettant de réoccuper la colonie en remplacement des Anglais, suite aux récentes négociations après Waterloo.

De ces quatre voiliers, le plus grand, le plus beau, était un trois mats magnifique, une frégate de 44 pièces **LA MÉDUSE**. Ce voyage devait se passer le plus tranquillement du monde, c'était une mission de paix.

L'officier qui commandait la frégate était un homme âgé dont on ignorait la carrière. Il faisait partie des ces nobles émigrés que la Révolution avait chassés mais que le nouveau gouvernement, après la chute de l'Empire, venait de replacer aux postes de commandement. Le vicomte Hugues Duroy de Chaumareys, atteint d'alcoolisme chronique, n'avait pas navigué depuis plus de 25 ans, mais il était néanmoins le commandant de la Méduse.

Quand **La Méduse** quitta l'île d'Aix, le 17 juin 1816, elle avait à son bord 400 personnes.. Le convoi était formé de trois autres voiliers, **L'Écho**, **L'Argus**, et **La Loire**. Bien que devant rester groupé,

le convoi se disloqua rapidement parce que **La Méduse** et **L'Écho** étaient bien plus rapides et bientôt ils arrivèrent en vue de l'Afrique. Après une escale aux Canaries le voyage se poursuivit. La côte mauritanienne était toute proche mais les instructions nautiques recommandaient de ne pas s'en approcher.

Plus au sud, après le Cap Blanc, les marins parlaient d'un banc de sable affleurant, très dangereux et mal connu, le **Banc d'Arguin** qui avait déjà causé le naufrage de nombreux navires. La carte avait été établie au siècle précédent vers 1750 d'après des méthodes archaïques. Mais le commandant de **La Méduse** ne s'en souciait pas.

A 15 heures, plusieurs hommes sur la Frégate notèrent que la couleur de l'eau avait changé. En quelques minutes la profondeur passa de 30 mètres à 10 mètres. Un choc survint alors. C'était fini. **La Méduse** venait de s'échouer sur le Banc d'Arguin.

On construisit un radeau à la hâte peu après l'échouage, pour le charger de tonneaux et de vivres de sorte à alléger la frégate que l'on tentait de relever... Il fut également tenté de dégager le navire en prenant appui sur de grosses ancrs positionnées par deux canots à une centaine de mètres. La traction exercée permit un léger déplacement du navire laissant espérer un retrait d'échouage. Mais cette opération se solda par un échec. Il faut préciser que c'est à marée haute, hélas, que la Méduse s'est plantée sur le **Banc d'Arguin**. De plus, la nuit suivante, une forte tempête chahuta la carcasse du navire dangereusement. Les violents chocs éclatèrent la coque et les cales se remplirent d'eau. Il devenait donc urgent de quitter le navire.

Mais alors comment embarquer tous ces gens dans les canots et la chaloupe quand ces embarcations ne suffisaient plus. Que faire ?

Le radeau servit donc non plus à charger des marchandises pour le délester, mais à accueillir des dizaines d'hommes. Ils furent

bientôt 120 et ils montaient toujours, mais déjà il n'y avait plus de place et la plate-forme s'enfonçait peu à peu sous la surface de l'eau. Quand le dernier fut monté, le radeau comptait environ 150 passagers, parmi ces naufragés il y avait notre infortuné Pierre Milhiet.

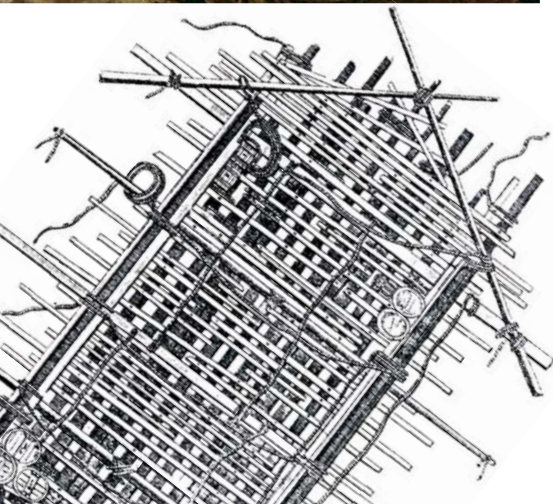
Pris en remorque par les canots, le radeau s'éloigna. Il n'alla pas loin. La plate-forme à demi enfoncée dans l'eau représentait un poids mort retardant considérablement l'avance des canots. Alors, par un égoïsme évident et un mépris total des occupants, le cordage reliant les canots au radeau fut coupé, livrant ainsi ses passagers à la mort.

Ensuite les canots se dispersèrent. De Chaumareys, et les officiers qui avaient pris place dans les



grands canots craignaient de se voir imposer par les occupants des autres embarcations un surplus de passagers qu'ils n'étaient pas disposés à accueillir. En effet, un officier supérieur avait déjà repoussé impitoyablement de la pointe de son sabre un malheureux naufragé d'une chaloupe voisine tombé à la mer et qui cherchait désespérément à se hisser dans le grand canot. Ainsi l'embarcation

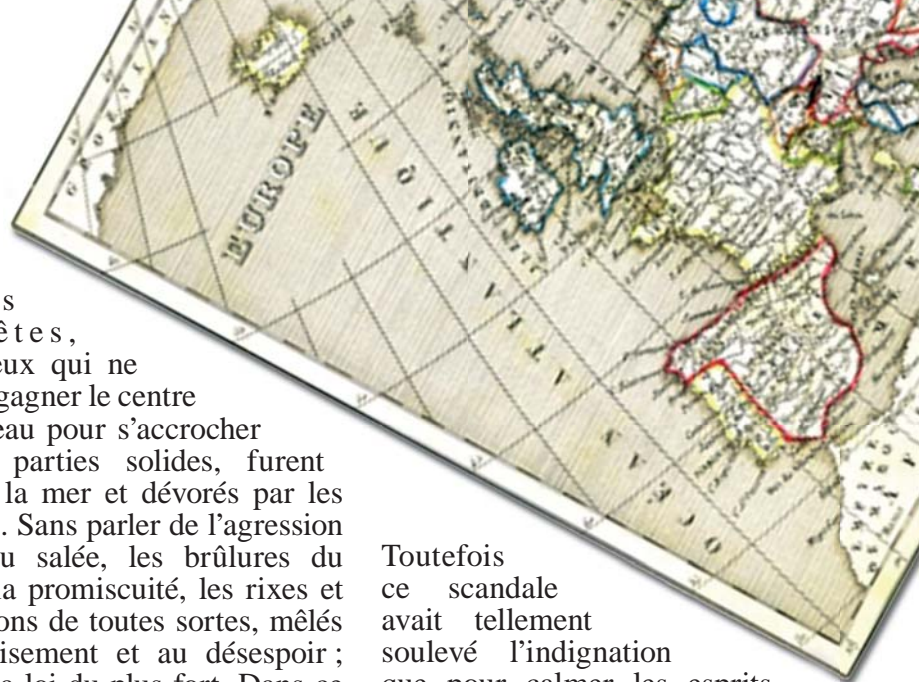
occupée par les « personnes de qualité » put donc rejoindre Saint-Louis directement. Les quatre autres canots, plus lourdement chargés, furent contraints, par sécurité, de rallier au plus près la côte mauritanienne. C'est à marche forcée que les gens de ces quatre canots, comprenant des femmes et des enfants, marchèrent en convoi dans le désert durant cinq jours. Alors que ceux-ci arrivaient tout de même en lieu sûr, le radeau, lui, flottait encore, dérivant quelque part au large, au gré des courants, nul ne savait vraiment où. Je vous laisse imaginer les conditions : l'ensemble des éléments mobiles constituant le radeau était un piège permanent pour les occupants. Ils risquaient à tout moment de se casser une jambe dans les interstices de cette structure ondulant sans répit au gré de la houle, obligés de rester debout 24 heures sur 24, les jambes meurtries, baignant dans l'eau.



Lors d e s tempêtes, tous ceux qui ne purent gagner le centre du radeau pour s'accrocher à des parties solides, furent jetés à la mer et dévorés par les requins. Sans parler de l'agression de l'eau salée, les brûlures du soleil, la promiscuité, les rixes et agressions de toutes sortes, mêlés à l'épuisement et au désespoir ; ce fut la loi du plus fort. Dans ce contexte il est à penser que notre simple soldat Pierre Milhiet, ne connaissant ni la mer ni le soleil tropical et de plus, bien imprégné de son état de dominé a dû périr lors des premiers jours de son embarquement (vers le 7 ou 8 juillet 1816, probablement).

Finalement, à Saint Louis, il fut quand même décidé d'envoyer un bateau à leur recherche. *L'Argus* fut désigné, mais comment chercher, et où ? Enfin la chance aidant, on finit par apercevoir au loin la plate-forme en bois. Il y avait 13 jours qu'elle avait été abandonnée. En s'approchant, les matelots de l'*Argus* virent 15 hommes au bord de la mort, les corps brûlés de soleil et de mer, décharnés, hagards. Où étaient donc passés les 150 naufragés ? Auprès d'eux gisaient des lambeaux de viande séchés, des cadavres informes... De ces 15 moribonds restants, 13 ont survécu quelques jours puis 4 ou 5 sont décédés dans les mois qui suivirent, des séquelles de leur odyssee.

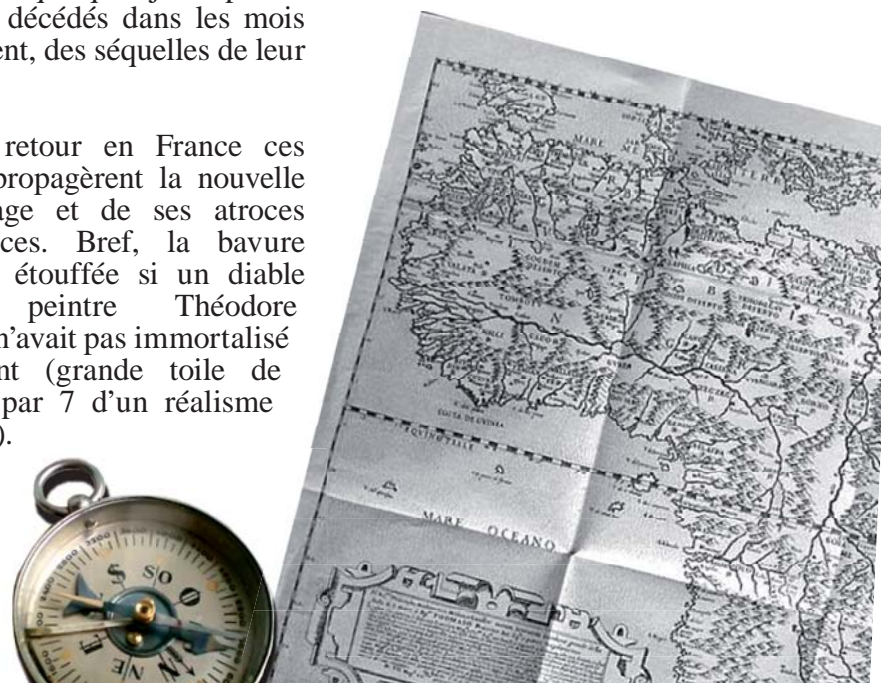
Mais de retour en France ces rescapés propagèrent la nouvelle du naufrage et de ses atroces circonstances. Bref, la bavure aurait été étouffée si un diable d'artiste peintre Théodore Géricault n'avait pas immortalisé l'événement (grande toile de 5 mètres par 7 d'un réalisme effroyable).



Toutefois ce scandale avait tellement soulevé l'indignation que pour calmer les esprits, les actifs ou complices de cette atrocité furent interdits de séjour en métropole. Enfin, le 3 mars 1817, le conseil de guerre Maritime conclut à la culpabilité de Hugues Duroy de Chaumareys. Ce dernier fut alors condamné à purger 5 ans de prison militaire, mais en fait, la sentence fut adoucie puisqu'il n'a été interné que 3 ans.

Ce n'est qu'en 1822 que la nouvelle officielle du décès de Pierre Milhiet, enfant de Menetou Salon (domicilié au village des Baillys) parvint à la commune ainsi qu'en fait foi un acte que le maire de l'époque (Louis Sylvain Chenu de Boisrond) avait collé à la fin du registre des décès de 1822.

Extrait de l'article de JP GORDET, paru en 2007 dans la revue de la SHPB N° 18.



AGENDA



MAI

1er **Brocante** de l'Amicale des Sapeurs
Pompiers, places du village

3 Course cycliste **Prix de la
Municipalité et des Aînés**

9 Soirée chorales avec les **Maîtres
Chanteurs de Bourges et Accroche-
choeur** (organisé par MSEF, au centre
d'Accueil)

30 **Marché Gourmand et Artisanal** au
Château de Menetou-salon (de 9h30 à
18h)

30-31 **Fête du Jeu** avec MSEF, le CCO et
Micado, places du village



À ne pas manquer cette année à Menetou

JUIN

2-16 **Tournoi de Tennis**

14 **Journée de l'automobile 2009** au
Château de Menetou Salon

14 **Journée du patrimoine de pays et
des moulins** au Château de Menetou
Salon

19 **Concert au clair de lune** : Renan
Luce avec Vocalson au Château de
Menetou Salon

28 Course cycliste **14^e Flèche du Haut
Berry** avec l'ASEAB



JUILLET

14 **Célébration et Fête communale**

15 **Passage du Tour de France**

AOÛT

1-2 **Caves Ouvertes**

30 **Course cycliste**

30 6^e rencontre de **Berry Champ de
Bataille**





SEPTEMBRE

- 13 **Foire aux Melons** avec MSEF sur les places du village
- 19-20 **Journées du Patrimoine** au Château de Menetou-salon



OCTOBRE

- 12-18 **Un chapiteau sur la place**, un événement culturel !

À ne pas manquer cette année à Menetou

NOVEMBRE

- 7-8 **Salon des Antiquaires** au Centre d'Accueil
- 11 **Célébration** de l'Armistice de 1918
- 22 **Rifles** de l'amicale Bouliste au Centre d'Accueil
- 28-29 **Salon des Artistes et Artisans** au Centre d'Accueil



DÉCEMBRE

- 6 **Repas des Aînés** au centre d'accueil
- 12-13 **Village Artisanal de Noël** avec MSEF sur les places du village



MENETOU-SALON